

M. Bennett revenir à la déférence coloniale? Devait-il attendre les appoints de quelque autorité "inconnue", et si cette "autorité" n'avait rien à proposer, le premier ministre devait-il refaire ses malles et rentrer au Canada? Et ces questions s'appliquent aussi à tous les premiers ministres des autres Dominions.

Des gens portés à la critique ont affirmé que la Conférence avait fait complètement faillite. Je ne partage pas cette opinion. Nous savons maintenant qu'il s'y est accompli d'excellent travail.

Je rappellerai d'abord à la Chambre que la Conférence s'est occupée de plusieurs problèmes d'intérêt général.

Quant aux préférences commerciales réciproques, il est vrai de dire que le Royaume-Uni en refuse toujours le principe. Mais voici le gain enregistré: tous les Dominions l'ont accepté, et le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande donnent l'exemple. De plus, on a bien préparé le terrain. Et cette préparation, on le voit aujourd'hui, a donné des résultats de grande portée. Il y a des raisons de croire que les faits et gestes des Dominions ont eu sur la population de la Grande-Bretagne une grande influence et qu'ils n'ont pas peu contribué aux changements politiques remarquables qui ont eu lieu, et à la chute des idoles de la politique douanière de la mère patrie, événements qui se sont produits depuis la Conférence.

J'invite maintenant les honorables sénateurs à m'accompagner, pendant quelques instants, à la Conférence de 1930. Nous sommes à une séance de la section économique. M. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, porte la parole. Il dit qu'en vertu d'une entente, (notez bien cela) le débat est sur la deuxième lecture, de la mesure proposée, et que l'étude en comité viendra plus tard. La discussion s'ouvre ensuite par un intéressant discours de M. Thomas, qui souligne l'importance des préférences en cours. Il souligne les potentialités de la Communauté des nations britanniques, et exprime le pieux espoir d'"élaborer des projets qui permettraient d'utiliser ce commerce et ces grandes potentialités pour le bien-être du peuple tout entier". Mais là il s'arrête, sans rien soumettre à la Conférence.

Puis on reste en suspens. On se demande si le travail de la journée est terminé. Mais on se rappelle que M. Thomas a déclaré qu'il devait y avoir débat. Donc, les ministres des Dominions porteront la parole. C'est ce qu'ils font. Vient d'abord M. Bennett, qui parle le premier à cause du rang du Canada dans la Communauté des nations britanniques. Il ne bouscule personne ni ne s'empressé d'occuper la place dévolue à d'autres. De fait, tout est marqué au coin de l'ordre et de la courtoisie.

Nous savons que M. Bennett est un orateur lucide et qu'il parle en homme d'affaires éprouvé. Son verbe peut être compris, et comme orateur il a le don précieux de convaincre et d'entraîner les esprits. Rien de surprenant donc que son discours ait été rempli d'idées claires et vigoureuses.

Son premier souci est de mettre la Conférence exactement au fait de la politique canadienne. Il résume sa politique en ces mots: "Le Canada d'abord". Et il prie respectueusement les autres membres de la Conférence d'adopter, pour leurs pays respectifs, la même politique. Puis il leur dit:

Nulle autre voie ne nous permet d'espérer aboutir à une entente qui satisfasse chacun de nous. Je vais donc vous exposer les besoins de mon propre pays, et si vous faites de même pour vos pays, nous pourrons nous entendre et chercher tous ensemble des moyens de s'entraider afin de procurer à chaque pays ce qu'il lui faut.

Il indique bien clairement que son intention n'est pas de créer un système qui exclurait des marchés de l'Empire les produits des autres pays.

Tous et chacun de nous, dit-il, doivent posséder des débouchés en pays étrangers; or, pour nous assurer ces débouchés et les accroître même, il ne faut pas que nous dressions de barrière infranchissable sur la route des échanges industriels mondiaux.

Et voici ce qu'il ajoutait:

Ce que je veux dire, c'est que notre devoir consiste à diriger le cours actuel de nos échanges par des voies permanentes et impériales en préférant les produits de l'Empire à ceux des autres pays. Or, on n'y arrivera que par un unique procédé, la création d'un tarif de préférence en faveur des produits de l'Empire."

Après cela, il met la Conférence au courant des désirs du Canada et de ce que le Canada est disposé à faire. Voici comment il s'exprime:

Il nous a semblé que ce système de préférence serait à l'avantage du Canada et des autres pays de l'Empire, et nous en venons à la conclusion que nous, des Etats de l'Empire, avons à notre propre disposition les moyens de faire progresser nos intérêts individuels en mettant sur pied un système de coopération économique qui repose sur le principe des tarifs de préférence au sein de l'Empire.

Pour établir le bien-fondé de ma conclusion, je vais lui faire subir l'épreuve qui s'offre tout de suite à moi en ma qualité de citoyen canadien. Et cette épreuve je vous dirai franchement sa nature. En effet, il me semble bien évident que nous n'arriverons jamais à un résultat pratique si nous ne nous dévoilons pas les uns aux autres les raisons intimes de nos activités éventuelles.

Le principal souci du Canada à l'heure présente est de vendre avantageusement son blé. Nous croyons pouvoir saisir la clef de ce problème si nous réussissons à nous assurer un marché plus actif en Grande-Bretagne. Ce marché, il nous le faut, et pour l'avoir nous sommes dis-